

## COMMUNE D'ADE

Séance du 06 avril 2023

<b>Membres en exercice :</b> 14	Date de la convocation : 31/03/2023 <i>L'an deux mille vingt-trois et le six avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BOYA.</i>
<b>Présents : 13</b>	<b>Présents :</b> Jean-Marc BOYA, Didier LOPEZ, Maryline CARASSUS, Sabine DAMBAX-RODRIGUES, Sandrine MILLET, Mathilde BOURDIEU, Manuel DUARTE, Xavier DUPUIS, Sofia GAZZOLA, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Patrick LAYERLE, Florence POIZAC.
<b>Votants : 14</b>	
<b>Pour : 14</b>	<b>Représentés :</b> Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO par Maryline CARASSUS.
<b>Contre : 0</b>	<b>Excusés :</b> .
<b>Abstentions : 0</b>	<b>Absents :</b> .
	<b>Secrétaire de séance :</b> Mathilde BOURDIEU.

### Objet : ONF : Programme d'actions 2023 – Forêt communale d'Adé - DE\_007\_2023

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, informe l'Office National des Forêts que, au vu du programme remis pour l'année 2023, une partie des travaux présentés a été retenue soit :

- Travaux Sylvicoles :
  - parcelle 1.b pour 6 841,90€ HT,
  - parcelle 9.a pour 5 369,00€ HT,
  - parcelle 15.c pour 3 613,40€ HT,
- Opérations sur limites et parcellaires : pour 3 491,00€ HT.

Montant estimatif des travaux : 19 315,30 € HT soit 21 246,83 TTC.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.*

Le Maire,  
Jean-Marc BOYA.



Le secrétaire de séance,  
Mathilde BOURDIEU

